## REPUBLIQUE DU BENIN

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**DECRET N°** 2013-419 DU 08 OCTOBRE 2013

Chargeant Monsieur Valentin AGOSSOU DJENONTIN, Ministre délégué Auprès du Président de la République Chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et des Infrastructures Portuaires, de l'intérim de Monsieur Lambert KOTY, Ministre des Travaux Publics et des Transports pour compter du 15 au 17 juillet 2013

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011;
- VU le décret n° 2013-008 du 05 février 2013 portant composition du Gouvernement,

## DECRETE:

<u>Article 1er</u>: pour compter du **15 au 17 juillet 2013**, Monsieur **Valentin AGOSSOU DJENONTIN**, Ministre délégué Auprès du Président de la République Chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et des Infrastructures Portuaires, est chargé de l'intérim de Monsieur **Lambert KOTY**, Ministre des Travaux Publics et des Transports.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 octobre 2013

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

